

Présentation de nouvelles données relatives à Dupixent® (dupilumab) dans le traitement de la dermatite atopique modérée à sévère de patients dès l'âge de 6 ans au WCPD et au congrès de l'EADV

- * Plus de 30 présentations confirment l'effet de Dupixent sur les interleukines 4 et 13 – principaux facteurs de l'inflammation de type 2 sous-jacente à la dermatite atopique de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.
- * Des résultats illustrent l'effet de Dupixent, en situation clinique et de vie réelle, sur les principaux indicateurs de la maladie et en particulier sur les démangeaisons, la sévérité de la maladie, le sommeil et l'anxiété.
- * Les présentations relatives à Dupixent incluent des données sur la plus longue exposition à un médicament biologique chez des adultes atteints de dermatite atopique modérée à sévère – avec des données recueillies pendant une durée maximale de 3 ans et demi.

PARIS et TARRYTOWN (New York) – Le 21 septembre 2021 - De nouvelles analyses des données relatives à Dupixent® (dupilumab) dans le traitement de la dermatite atopique modérée à sévère de patients dès l'âge de 6 ans seront présentées au 14^{ème} Congrès mondial de dermatologie pédiatrique (WCPD ; *World Congress of Pediatric Dermatology*) du 22 au 25 septembre et au 30^{ème} Congrès de l'Académie européenne de dermatologie et de vénéréologie (EADV ; *European Academy of Dermatology and Venereology*), du 29 septembre au 2 octobre.

« Les données approfondies relatives à Dupixent qui seront présentées dans le cadre de ces congrès internationaux illustrent l'impact de Dupixent sur les signes et symptômes de la dermatite atopique modérée à sévère et sur la qualité de vie des patients, dès l'âge de six ans, en plus de confirmer la nécessité d'étudier la sécurité et l'efficacité à long terme de traitements qui ciblent l'inflammation de type 2 », a précisé le Dr Naimish Patel, Responsable Monde, Développement, Immunologie et Inflammation de Sanofi. « Nous sommes par ailleurs impatients de présenter les principaux résultats de notre enquête internationale Atopic Dermatitis-GAP et les conclusions de notre rapport sur la qualité de vie, qui témoignent de notre détermination à éduquer sur la maladie et à renouveler le dialogue sur les meilleures pratiques pour les patients atteints de dermatite atopique. »

Parmi les présentations les plus importantes concernant Dupixent figurent celles qui sont consacrées aux données d'efficacité et de sécurité à long terme démontrant l'impact de Dupixent sur les signes et symptômes de la dermatite atopique modérée à sévère chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte. Plus de 30 présentations portent sur les résultats du traitement par Dupixent sur les lésions cutanées, les démangeaisons et les infections cutanées, ainsi que sur le sommeil et la qualité de vie en lien avec la santé pour les patients et leurs familles, en particulier chez l'adulte ayant des antécédents de troubles mentaux et chez l'enfant présentant des symptômes d'anxiété et de dépression. Des données de vie réelle tirées de registres observationnels et de bases de données de demandes de remboursement de différents pays seront également présentées.

D'importantes données sur le fardeau de la maladie seront présentées au congrès de l'EADV et, en particulier, les résultats de l'Enquête mondiale sur la dermatite atopique de l'adolescent et de l'enfant qui a cherché à déterminer auprès de plus de 3 900 participants, dans 13 pays, comment les patients, les soignants et les médecins perçoivent l'impact de la dermatite atopique modérée à sévère. Les données de l'initiative Qualité de vie et dermatite atopique seront également présentées. Cette initiative documente les meilleures pratiques de 32 centres spécialisés dans le traitement de la dermatite atopique dans le monde, centrées sur la valeur de l'éducation des patients et de la communication.

Données présentées au Congrès WCPD 2021

Efficacité clinique et sécurité de Dupixent dans le traitement de la dermatite atopique

- Présentation orale (24 septembre, 15h40-15h50 BST):
 - N° SP42 Données d'efficacité et de sécurité à long terme du dupilumab tirées d'un essai de prolongation en ouvert de phase III (LIBERTY AD PED-OLE) mené chez des patients âgés de 6 ans et plus et de moins de 12 ans atteints d'une dermatite atopique modérée à sévère non contrôlée, Michael Cork
- Poster n° P22 : Efficacité et sécurité d'un traitement par dupilumab d'une durée maximale d'un an dans le cadre de l'essai de prolongation en ouvert de phase III (LIBERTY AD PED-OLE) mené chez des adolescents atteints de dermatite atopique modérée à sévère non contrôlée, Andrew Blauvelt
- Poster n° P23 : Résultats de tolérance biologique à 52 semaines tirés de l'étude de prolongation en ouvert consacrée au dupilumab chez l'adolescent atteint de dermatite atopique (LIBERTY AD PED-OLE), Michael Cork
- Poster n° P33: Le dupilumab a amélioré les démangeaisons des enfants de 6 à 11 ans atteints de dermatite atopique sévère : Analyses des données de l'essai LIBERTY AD PEDS, Gil Yosipovitch
- Poster n° P35 : IGAXBSA : Alternative au score EASI dans l'évaluation de la sévérité de la maladie et de la réponse au traitement de patients pédiatriques atteints de dermatite atopique modérée à sévère, Amy Paller
- Poster n° P36 : Le dupilumab induit une amélioration rapide et soutenue des signes cliniques chez l'enfant atteint de dermatite atopique sévère, Amy Paller

- Poster n° P38 : Le dupilumab améliore significativement l'ensemble des dimensions du score POEM chez l'enfant âgé de 6 ans ou plus et de moins de 12 ans atteint de dermatite atopique sévère, Andreas Wollenberg
- Poster n° P40 : Efficacité et sécurité du dupilumab chez l'enfant âgé de 6 ans ou plus et de moins de 18 ans ayant des antécédents d'infection (LIBERTY AD PEDS, LIBERTY AD ADOL), Michael Cork
- Poster n° P41 : Le traitement par dupilumab chez l'enfant âgé de 6 ans ou plus et de moins de 12 ans améliore significativement les signes cliniques généraux de la dermatite atopique (LIBERTY AD PEDS), Amy Paller
- Poster n° P44 : Le traitement par dupilumab chez l'enfant âgé de 6 ans et plus et de moins de 12 ans améliore significativement les signes et symptômes de la dermatite atopique selon le score SCORAD, Sébastien Barbarot

Données de qualité de vie concernant Dupixent dans le traitement de la dermatite atopique

- Poster n° P30 : Le dupilumab induit des améliorations cliniquement significatives des symptômes d'anxiété et de dépression chez les enfants atteints de dermatite atopique sévère, Elaine Siegfried
- Poster n° P37 : Le traitement par dupilumab améliore le sommeil des enfants âgés de 6 ans ou plus et de moins de 12 ans atteints de dermatite atopique sévère, Danielle Marcoux
- Poster n° P46 : Le dupilumab améliore la qualité de vie familiale des enfant âgés de 6 à 11 ans atteints de dermatite atopique sévère (LIBERTY AD PEDS), Amy Paller

Traitement par Dupixent et vaccination

- Poster n° P120 : Dupilumab et vaccins vivants atténués : Traitement par dupilumab et vaccination contre la fièvre jaune chez des patients brésiliens souffrant d'asthme sévère, Michael Wechsler

Abstracts présentant des recherches sur le fardeau de la dermatite atopique :

- Poster n° P29 : Les enfants atteints de dermatite atopique présentent plusieurs comorbidités atopiques significatives : Résultats d'une enquête internationale de grande ampleur, Jonathan Silverberg

Données présentées au Congrès de l'EADV 2021

Efficacité à long terme et sécurité de Dupixent dans le traitement de la dermatite atopique

- Présentation orale (30 septembre, 10h00-11h00 CEST):
 - N° 2008 Efficacité à long terme du dupilumab chez l'adulte atteint de dermatite atopique modérée à sévère : Résultats d'un essai de prolongation en ouvert d'une durée maximale de 172 semaines, Lisa Beck
- Poster n° P0258 : Le dupilumab permet d'obtenir une amélioration à long terme du prurit chez l'enfant atteint de dermatite atopique sévère, ainsi que chez

l'adolescent et l'adulte souffrant de dermatite atopique modérée à sévère, Amy Paller

- Poster n° P0723 : Bien-être des patients et perception de l'effet d'une monothérapie à long terme par dupilumab chez l'adulte atteint de dermatite atopique modérée à sévère, Eric Simpson
- Poster n° P0726 : Sécurité d'un traitement au long cours par dupilumab chez l'adulte atteint de dermatite atopique modérée à sévère : Résultats d'un essai de prolongation en ouvert d'une durée maximale de 172 semaines, Andreas Wollenberg
- Poster n° P0727 : Le dupilumab reste efficace à long terme pendant 2,5 ans chez l'adulte atteint de dermatite atopique modérée à sévère, Lisa Beck
- Poster n° P0729 : Le dupilumab en monothérapie permet le contrôle à long terme et la prévention des poussées chez l'adulte atteint de dermatite atopique modérée à sévère présentant une réponse optimale à la semaine 16, Andreas Wollenberg

Données de qualité de vie concernant Dupixent dans le traitement de la dermatite atopique

- Poster n° P0239 : Le dupilumab améliore la qualité de vie familiale des enfants âgés de 6 à 11 ans atteints de dermatite atopique sévère : Analyse des données de l'essai de phase III LIBERTY AD PEDS, Amy Paller
- Poster n° P0252 : Le dupilumab permet une amélioration à long terme du sommeil chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte atteints de dermatite atopique, Lisa Beck
- Poster n° P0722 : Le dupilumab en monothérapie permet d'obtenir une amélioration à long terme de la qualité de vie chez l'adulte atteint de dermatite atopique modérée à sévère présentant une réponse optimale à la semaine 16, Carlos Ferrándiz.

Analyses supplémentaires des données d'efficacité et de sécurité de Dupixent dans le traitement de la dermatite atopique

- Poster n° P0230 : Le traitement des patients adultes par dupilumab est efficace quel que soit l'âge d'apparition de la dermatite atopique, Jonathan Silverberg
- Poster n° P0231 : Le dupilumab administré à des enfants de 6 ans ou plus et de moins de 12 ans permet d'obtenir des améliorations rapides des signes cliniques de la dermatite atopique, Amy Paller
- Poster n° P0251 : Infections observées dans le cadre d'essais cliniques consacrés au dupilumab chez l'enfant atteint de dermatite atopique — Analyse groupée, Amy Paller
- Poster n° P0255 : Le dupilumab améliore significativement la réponse au traitement des enfants atteints de dermatite atopique sévère d'après les résultats rapportés par les patients et selon les évaluations cliniques des signes, des symptômes et de la qualité de vie : Résultats de l'essai clinique de phase III LIBERTY AD PEDS, Stephan Weidinger
- Poster n° P0256 : Le traitement par dupilumab est efficace chez les patients atteints de dermatite atopique, indépendamment de leurs antécédents de

troubles mentaux : Analyse post hoc des données groupées d'essais de phase III, Jonathan Silverberg

- Poster n° P0260 : Le traitement par dupilumab est efficace chez les patients adultes atteints de dermatite atopique, quels que soient leurs antécédents d'infection : Analyse groupée des données de quatre essais de phase III, Andreas Wollenberg
- Poster n° P0733 : Le dupilumab en monothérapie permet d'observer une réponse soutenue à un an chez l'adulte atteint de dermatite atopique modérée à sévère ayant présenté une réponse optimale à la semaine 16, sans recours à des corticoïdes par voie topique, Margitta Worm

Analyses de données de vie réelle

- Poster n° P0257 : Amélioration de la sévérité de la maladie et de la qualité de vie chez des patients atteints de dermatite atopique traités par dupilumab pendant une durée maximale de 18 mois : Données de vie réelle tirées du registre PROSE, Jerry Bagel
- Poster n° P0259 : Traitements systémiques chez l'adulte atteint de dermatite atopique : Résultats à 18 mois de l'étude observationnelle prospective européenne menée chez des patients éligibles à un traitement systémique pour leur dermatite atopique (EUROSTAD), Marjolein De Bruin-Weller
- Poster n° P0272 : Utilisation en vie réelle du dupilumab chez l'adulte atteint de dermatite atopique et impact sur l'utilisation des soins de santé au Japon, Ken Igawa

Abstracts présentant les résultats de recherches sur l'éducation des patients, la qualité de vie en lien avec la santé et le fardeau de la maladie :

- Poster n° P0208 : Importance de l'éducation des patients et de la communication : Résultats de l'initiative Qualité de vie et dermatite atopique, Eric Simpson
- Poster n° P0254 : Importance relative des différentes dimensions de la qualité de vie pour les patients âgés de 6 à 11 ans et de 12 à 17 ans atteints de dermatite atopique, ainsi que pour les soignants et les médecins (AD-GAP), Stephan Weidinger
- Poster n° P0271 : Prévalence et caractéristiques du prurigo nodulaire chez l'adulte atteint de dermatite atopique modérée à sévère au Japon : Résultats d'une étude observationnelle de 2 ans, Yoko Kataoka

À propos de Dupixent

Dupixent est un anticorps monoclonal entièrement humain qui inhibe les voies de signalisation de l'interleukine 4 (IL-4) et de l'interleukine 13 (IL-13). Dupixent n'est pas un médicament immunosuppresseur et son administration ne nécessite aucun suivi biologique. Les interleukines 4 et 13 interviennent dans l'inflammation de type 2 qui joue un rôle central dans la dermatite atopique, l'asthme et la rhinosinusite chronique avec polypose nasale.

Dupixent est approuvé aux États-Unis, en Europe, au Japon et dans d'autres pays pour le traitement de la dermatite atopique modérée à sévère, ainsi que pour le traitement de l'asthme ou de la rhinosinusite chronique avec polypose nasale de certaines catégories de patients de tranches d'âge différentes. Dupixent est également approuvé dans une ou plusieurs de ces indications dans plus de 60 pays. Plus de 300 000 patients ont à ce jour été traités par Dupixent dans le monde.

Programme de développement du dupilumab

Le dupilumab est développé conjointement par Sanofi et Regeneron dans le cadre d'un accord de collaboration global. À ce jour, Dupixent a été étudié chez plus de 10 000 patients dans le cadre de 60 essais cliniques consacrés au traitement de diverses maladies chroniques portant une signature inflammatoire de type 2.

Sanofi et Regeneron étudient le dupilumab dans le traitement d'un large éventail de maladies portant une signature inflammatoire de type 2 ou une signature allergique, comme l'asthme pédiatrique (6 à 11 ans, phase III), la bronchopneumopathie chronique obstructive avec signature inflammatoire de type 2 (phase III), l'œsophagite à éosinophiles (phase III), la pemphigoïde bulleuse (phase III), le prurigo nodulaire (phase III), l'urticaire chronique spontanée (phase III), l'urticaire chronique au froid (phase III), la rhinosinusite chronique sans polypose nasale (phase III), la rhinosinusite fongique allergique (phase III), l'aspergillose bronchopulmonaire allergique (phase III) et l'allergie aux arachides (phase II). Ces indications potentielles du dupilumab font l'objet d'études cliniques ; aucun organisme de réglementation n'a encore pleinement évalué les profils de sécurité et d'efficacité du dupilumab dans ces indications.

À propos de Sanofi

La vocation de Sanofi est d'accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé. Entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, nous prévenons les maladies avec nos vaccins et proposons des traitements innovants. Nous accompagnons tant ceux qui sont atteints de maladies rares, que les millions de personnes souffrant d'une maladie chronique.

Sanofi et ses plus de 100 000 collaborateurs dans 100 pays transforment l'innovation scientifique en solutions de santé partout dans le monde.

À propos de Regeneron

Regeneron (NASDAQ : REGN) est une grande société de biotechnologie qui invente des médicaments aptes à transformer la vie des personnes atteintes de maladies graves. Fondée il y a 30 ans et dirigée par des médecins-chercheurs, la capacité unique de l'entreprise à transformer ses recherches scientifiques en médicaments a donné lieu au développement de neuf médicaments, qui ont été approuvés par la FDA, et de plusieurs produits-candidats, pratiquement tous issus de ses activités de recherche interne. Ses médicaments et son portefeuille de développement sont conçus pour le soulagement de la douleur et pour aider les patients souffrant de maladies oculaires, de maladies allergiques et inflammatoires, de cancer, de maladies cardiovasculaires et métaboliques, de maladies hématologiques et infectieuses et de maladies rares.

Regeneron accélère et améliore le processus de développement traditionnel des médicaments grâce à VelociSuite®, une suite unique de technologies dont fait partie VelocImmune®, qui fait appel à une souris humanisée unique pour le développement optimal d'anticorps entièrement humains et d'anticorps bispécifiques, ainsi qu'à des initiatives ambitieuses comme le *Regeneron Genetics Center*, l'un des plus grands centres de séquençage génétique du monde.

Pour plus d'informations sur Regeneron, voir le site www.regeneron.com ou suivre @Regeneron sur Twitter.

Relations médias Sanofi

Sally Bain
Tél. : +1 (781) 264-1091
Sally.Bain@sanofi.com

Relations médias Regeneron

Hannah Kwagh
Tél. : +1 914-847-6314
Hannah.Kwagh@regeneron.com

Relations Investisseurs Sanofi – Paris

Eva Schaefer-Jansen
Arnaud Delepine
Nathalie Pham

Relations Investisseurs Sanofi – Amérique du Nord

Felix Lauscher

Tél. : +33 (0)1 53 77 45 45
investor.relations@sanofi.com
<https://www.sanofi.com/en/investors/contact>

Relations Investisseurs Regeneron

Vesna Tomic
Tél. : +1 914-847-5443
Vesna.Tomic@regeneron.com

Déclarations prospectives – Sanofi

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations concernant la mise sur le marché et autre potentiel de ce produit, ou concernant les recettes futures envisagées pour ce produit. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » ou « espérer », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les actions et contretemps réglementaires inattendus, ou généralement des réglementations étatiques, qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ce produit, le fait que ce produit pourrait ne pas rencontrer un succès commercial, les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et l'analyse des données cliniques existantes relatives à ce produit, y compris postérieures à la mise sur le marché, les problèmes inattendus de sécurité, de qualité ou de production, la concurrence de manière générale, les

risques associés à la propriété intellectuelle, à tout litige futur en la matière et à l'issue de ces litiges, l'instabilité des conditions économiques et de marché, l'impact que le COVID-19 aura sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Tout impact significatif sur ces derniers pourrait négativement impacter Sanofi. La situation évolue rapidement et d'autres conséquences que nous ignorons pourraient apparaître et exacerber les risques précédemment identifiés. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2020 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2020 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Déclarations prospectives et utilisation des médias numériques – Regeneron

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives concernant des risques et des incertitudes liés à des événements futurs et à la performance future de Regeneron Pharmaceuticals, Inc. (« Regeneron » ou la « Société »). Les événements ou résultats réels peuvent différer considérablement de ces informations prospectives. Des termes tels que « anticiper », « s'attendre à », « avoir l'intention », « planifier », « croire », « rechercher », « estimer », des variantes de ces termes et des expressions similaires ont pour but d'identifier ces déclarations prospectives, bien que toutes les déclarations prospectives ne contiennent pas ces termes explicites. Ces déclarations concernent, et ces risques et incertitudes incluent, entre autres, l'impact que le SARS-CoV-2 (le virus à l'origine de la pandémie de COVID-19) peut avoir sur les activités, les employés, les collaborateurs et les fournisseurs de Regeneron, ainsi que sur les autres tiers sur lesquels compte l'entreprise, sur l'aptitude de Regeneron et de ses collaborateurs à poursuivre la conduite des programmes de recherche et cliniques, sur la capacité de Regeneron à gérer sa chaîne d'approvisionnement, les ventes nettes des produits mis sur le marché ou commercialisés par Regeneron et (ou) ses collaborateurs (ci-après, les « produits de Regeneron »), et sur l'économie mondiale ; la nature, le calendrier, ainsi que le succès et les applications thérapeutiques possibles des produits et produits-candidats de Regeneron et des programmes de recherche et cliniques en cours ou prévus, y compris, mais pas exclusivement, ceux consacrés à Dupixent® (dupilumab) ; la probabilité, le moment et l'étendue d'une éventuelle approbation réglementaire et du lancement commercial des produits-candidats de Regeneron et de nouvelles indications pour ses produits, comme Dupixent pour le traitement de l'asthme pédiatrique, de la bronchopneumopathie chronique obstructive portant une signature inflammatoire de type 2, de la dermatite atopique pédiatrique, de l'œsophagite à éosinophiles, de la pemphigoïde bulleuse, du prurigo nodulaire, de l'urticaire chronique spontanée, de l'urticaire chronique au froid, de la rhinosinusite chronique sans polypose nasale, de la rhinosinusite fongique allergique, de l'aspergillose bronchopulmonaire allergique, de l'allergie aux arachides et autres indications possibles ; l'incertitude de l'utilisation et de l'acceptation sur le marché et du succès commercial des produits et produits-candidats de Regeneron et l'impact des études (qu'elles soient conduites par Regeneron ou autres et qu'elles soient mandatées ou volontaires), en particulier celles dont il est question ou qui sont mentionnées dans le présent communiqué de presse, sur l'approbation réglementaire prévue ou potentielle de tels produits et produits candidats ; la capacité des collaborateurs, fournisseurs ou autres tierces parties de Regeneron (le cas échéant) d'effectuer la fabrication, le remplissage, la finition, l'emballage, l'étiquetage, la distribution et d'autres étapes liées aux produits et produits-candidats de Regeneron ; la capacité de Regeneron à fabriquer et à gérer des chaînes d'approvisionnement pour plusieurs produits et produits-candidats ; les problèmes de sécurité résultant de l'administration des produits (comme Dupixent) et produits candidats de Regeneron chez des patients, y compris des complications graves ou des effets indésirables liés à l'utilisation des produits et produits-candidats de Regeneron dans le cadre d'essais cliniques ; les décisions des autorités réglementaires et administratives susceptibles de retarder ou de limiter la capacité de Regeneron à continuer de développer ou de commercialiser ses produits et ses produits-candidats, en particulier, mais pas exclusivement Dupixent ; les obligations réglementaires et la surveillance en cours ayant une incidence sur les produits et produits-candidats de Regeneron, les programmes de recherche et cliniques et les activités commerciales, y compris celles relatives à la vie privée des patients ; la disponibilité et l'étendue du remboursement des produits de Regeneron par les tiers payeurs, HMO, organismes de gestion des soins et régimes publics

tels que Medicare et Medicaid ; les décisions en matière de prise en charge et de remboursement par ces tiers payeurs et les nouvelles politiques et procédures qu'ils sont susceptibles d'adopter ; la possibilité que des médicaments ou candidats-médicaments concurrents soient supérieurs aux produits et produits-candidats de Regeneron ou qu'ils présentent un meilleur profil coût-efficacité ; la mesure dans laquelle les résultats des programmes de recherche et développement menés par Regeneron ou ses collaborateurs peuvent être reproduits dans le cadre d'autres études et (ou) déboucher sur la conduite d'essais cliniques, conduire à des applications thérapeutiques ou obtenir l'approbation des organismes réglementaires ; les dépenses imprévues ; les coûts de développement, de production et de vente de produits ; la capacité de Regeneron à respecter ses prévisions ou ses prévisions financières et à modifier les hypothèses sous-jacentes ; la possibilité que tout accord de licence, de collaboration ou de fourniture, y compris les accords de Regeneron avec Sanofi, Bayer et Teva Pharmaceutical Industries Ltd. (ou leurs sociétés affiliées respectives, le cas échéant), soient annulés ou résiliés sans autre succès du produit ; et les risques liés à la propriété intellectuelle d'autres parties et aux litiges en cours ou futurs, y compris, sans limitation, les litiges en matière de brevets et autres procédures connexes relatifs à EYLEA® (aflibercept), solution injectable, à Dupixent®, à Praluent® (alirocumab) et à REGEN-COV™ (casirivimab et imdévimab), tout autre contentieux et toute autre procédure et enquête gouvernementale sur l'entreprise et (ou) ses activités, l'issue de toute procédure de ce type et l'impact que ce qui précède peut avoir sur les activités, les perspectives, les résultats d'exploitation et la situation financière de Regeneron. Une description plus complète de ces risques, ainsi que d'autres risques importants, figure dans les documents déposés par Regeneron auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, en particulier dans son Form 10-K pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et dans le Form 10-Q pour le trimestre clos le 30 juin 2021. Toutes les déclarations prospectives sont fondées sur les convictions et le jugement actuels de la direction et le lecteur est prié de ne pas se fier aux déclarations prospectives formulées par Regeneron. Regeneron n'assume aucune obligation de mise à jour (publique ou autre) des déclarations prospectives, y compris, notamment, des projections ou des prévisions financières, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

Regeneron utilise son site Web dédié aux relations avec les investisseurs et aux relations avec les médias ainsi que ses réseaux sociaux pour publier des informations importantes sur la Société, y compris des informations qui peuvent être considérées comme importantes pour les investisseurs. Les informations financières et autres concernant Regeneron sont régulièrement publiées et accessibles sur son site Web dédié aux relations avec les investisseurs et aux relations avec les médias (<http://newsroom.regeneron.com>) et sur son fil Twitter (<http://twitter.com/regeneron>).